

Image not found or type unknown



Sans fenêtre depuis 6 mois

Par **marco1964**, le **07/02/2012 à 12:03**

Bonjour, suite à une effraction au mois d'août 2011, après avoir prévenu le syndic + l'assurance. le fabricant de la fenêtre a fermé, il a fallu trouver une entreprise qui reprenne le même produit d'origine car fenêtre non réparable à changer en totalité, à ce jour 07/02/2012 toujours dans l'attente d'une pose de la fenêtre (les mesures ont été prises en décembre, il faut 6 à 8 semaines de délai (encore)). depuis nous vivons les volets fermés, et nous chauffons depuis un moment, donc surcharge de dépense électrique chauffage et lumière depuis le mois de septembre. (l'assurance nous a remboursé le montant du devis début décembre. nous payons notre loyer en totalité pour un appartement qui n'est pas conforme. et nous avons fait nous même les démarches, était-ce à nous ou au syndic de faire les démarches (pouvons nous demander une indemnisation pour le préjudice subi) merci